



à Combs Rencontre

LE MENSUEL MUNICIPAL – N° 106 – FÉVRIER 2010



Les bords de l'Yerres à Combs-la-Ville

Dossier : de la charte HQE à l'Ecopole

www.combs-la-ville.fr @

Poursuivre sur le bon chemin !



L'enquête publique sur le nouveau PLU s'est achevée fin décembre et certains espéraient que leurs mensonges, dont ils avaient abreuvé les habitants, impressionneraient le commissaire-enquêteur au point de lui faire porter un regard critique et défavorable sur les orientations de la municipalité et leur traduction dans le document d'urbanisme.

Peine perdue pour eux, et tant mieux pour la commune, les inventeurs d'inquiétude et de peur en sont une fois de plus pour leurs frais car **le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable sans aucune réserve à notre PLU**, saluant sa cohérence et le respect des objectifs définis dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable lui-même approuvé sans opposition au début de l'année dernière.

Ainsi sommes-nous à quelques semaines de l'adoption définitive de ce plan, qui va permettre de consolider nos acquis environnementaux et de mieux maîtriser l'avenir de notre commune :

> Le plateau d'Egrenay était encore constructible de par le choix de nos prédécesseurs : il est désormais et définitivement protégé de tout risque en la matière. C'était ma volonté : elle est désormais inscrite dans le « marbre » de notre PLU.

> Nos espaces verts multiples, que nous avons largement développés, en particulier avec le parc de la borne blanche et l'espace de l'allée des princes, sont renforcés dans leur vocation de poumon de la commune avec l'inscription, là où la pertinence était assurée, du « supplément d'âme verte » que constitue la trame du même nom. **Plus que jamais, nous allons donc TOUS les protéger.**

> Le développement économique, au travers de l'écopôle de Sénart, va pouvoir produire ses bons effets pour l'em-

ploi et les ressources de la commune, sans que les constructions n'atteignent les 20 mètres que souhaitait l'EPA, **hauteur que nous avons exigé de limiter à 15 mètres**, ce que nous avons obtenu.

> Des contraintes très fortes ont été mises, non pas pour interdire toute nouvelle construction, ce qui serait tout simplement imbécile, mais pour en limiter le nombre et l'ampleur.

> Nous allons pouvoir engager la construction de nouveaux logements pour remplacer ceux des brandons, dont le niveau d'insalubrité est devenu intolérable, et dont une rénovation de plus ne limiterait pas le développement de l'humidité et des blattes qui l'accompagnent, en espérant que l'Office HLM du département écouterait plus la raison et l'intérêt des habitants que le discours politique irresponsable de ceux qui ne pensent qu'aux prochaines élections cantonales de l'année prochaine....

Ainsi donc, nous allons poursuivre notre développement et la restructuration de notre tissu urbain avec générosité et sans excès, rappelant que la commune a doublé sa population entre 1980 et 1990 (de 10 à 20 000 habitants), alors que, 20 ans après, nous sommes toujours en dessous des 22 000 ! Cherchez l'erreur....

Une commune qui cesse de développer des projets est une commune qui meurt. Je refuse cette fatalité pour Combs-la-Ville. C'est bien pourquoi je poursuivrai, avec l'équipe municipale, sur la voie du dynamisme et de la responsabilité. Et toujours sans augmenter les taux communaux d'imposition !

Bonne nuit !

Votre Maire

Guy Geoffroy



RENCONTRE À COMBS - N° 106 - FÉVRIER 2010

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GUY GEOFFROY

DIRECTION COMMUNICATION MAIRE DE COMBS-LA-VILLE
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 77385 COMBS-LA-VILLE CEDEX
TÉL. 01 64 13 16 00
WWW.COMBS-LA-VILLE.FR

CONCEPTION GRAPHIQUE : PHILIPPE THERY 01 60 96 61 53
RÉALISATION : MAIRIE DE COMBS-LA-VILLE

IMPRESSION : SCEI 50-54 BD DU COLONEL FABIEN 94200 IVRY SUR SEINE
RCH 34585980

RÉGIE PUBLICITAIRE : C.M.P. 56 BD COURCERIN - 77 183 CROISSY-BEAUBOURG
TÉL. : 01 64 62 26 00

Les élus à votre écoute

Permanences sans rendez-vous, tous les vendredis à l'Hôtel de Ville, entre 17h30 et 19h.

- le 12 février : Marie-Martine Salles, maire-adjoint

- le 19 février : Gilles Alapetite, maire-adjoint

- le 26 février : Françoise Savy, maire-adjoint

- le 5 mars : Patrick Sédard, maire-adjoint



4 Vie Municipale / Séart

- Chronique internationale

5 Le point sur les travaux

6 Développement Durable

- Combs-la-Ville aime son marché
- Déneigement : les services de la villes mobilisés
- Rentrez vos poubelles

8 Dossier : De la charte HQE à l'Ecopôle

12 Vie dans la ville

- Les vœux du maire
- Le centre éducatif fermé
- Le PAJ et l'EPA en activités
- Conseil Communal des Ados
- Le nouveau recteur en visite au lycée Galilée

16 Vie culturelle

- Soirées contes à domicile
- Les rendez-vous de la Fresnaye
- Samarabalouf au Château de la Fresnaye
- Le conservatoire nommé M. Ohana
- Critique CD et DVD
- Le salon des collectionneurs

18 Vie sportive

- Le cross de Séart
- Le marathon de Séart

20 Vie associative

22 La Tribune Libre

23 Vie pratique



BRÈVES DE NOUAKCHOTT

« *Ce qui embellit le désert, c'est qu'il cache un puits quelque part.* »

Dans les années 20, les avions de l'Aéropostale rejoignaient Dakar via la Mauritanie, avec aux commandes Antoine de St Exupéry... On raconte à Nouakchott que c'est au Ksar, fortin de la capitale mauritanienne, que St Ex. rêva le Petit Prince... La Mauritanie a été un pays de prédilection pour ce poète des grands espaces, né avec le XXème siècle.

« *J'ai toujours aimé le désert. On s'assoit sur une dune de sable. On ne voit rien. On n'entend rien. Et cependant quelque chose rayonne en silence...* »

Au Centre Culturel français Antoine de St Exupéry à Nouakchott, en novembre 2009, la programmation présentait une création contemporaine métisse urbaine et africaine avec les compagnies Mauridanse (locale) et Horizons 800 (lyonnaise). Dans le cadre de la « 15aine des Arts », un atelier conte et arts plastiques proposait aux enfants : « Dessines-moi un conte et racontes-moi un dessin ». L'Université de Nouakchott a accueilli une table ronde sur le thème de la culture, du savoir et du développement.

Dans le « Quotidien de Nouakchott » en novembre 2009, un journaliste se plaignait des taxis qui envahissent la ville... « *un gagne pain qui dérange* »...

« *Embouteillages, carambolages, sont les lots quotidiens des usagers de la circulation qui perdent chaque jour des minutes précieuses dans cet enfer à ciel ouvert... Ce dysfonctionnement est accentué par la multitude de taxis que l'on rencontre dans toutes les artères de la capitale. Particulier le jour, taxi la nuit, aucune marque de voiture n'échappe à cette boulimie de gain*

facile... De nos jours on arrive plus à faire la différence entre un taxi et un véhicule particulier. » En périphérie, les encombrements sont provoqués par les innombrables laveurs de voiture, migrants de tous pays venus tenter leur chance...

Un autre reporter qualifiait d'historique l'évènement qui consista à poser la première pierre du barrage de Félou au Mali en présence des présidents des trois pays concernés par l'ouvrage : Mali, Mauritanie et Sénégal. Le but est d'alimenter ces trois pays en électricité, d'améliorer l'irrigation des cultures dans le bassin du fleuve Sénégal afin de contribuer à l'autosatisfaction alimentaire, et enfin d'améliorer la navigation fluviale. L'entreprise chargée de la construction est chinoise, le projet est financé par la Banque Mondiale et la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

« *Qu'est-ce qui signifie « apprivoiser » ? C'est une chose trop oubliée, dit le renard, ça signifie « créer des liens ».* »

Un Rencontre encore plus respectueux de l'environnement

La commune a renouvelé au mois de décembre 2009 le marché public concernant l'impression du journal municipal *Rencontre*. Ce nouveau marché a permis d'aller plus loin dans l'attention portée à la préservation de l'environnement. Déjà la commune avait choisi une imprimerie labellisé Imprim'Vert, garantie du respect d'un certain nombre de règles en matière de préservation de l'environnement. Désormais le journal *Rencontre* est imprimé sur du papier PEFC c'est à dire issu de forêts gérées durablement. Le fournisseur du papier possède en plus la certification EMAS (Système de Management Environnemental et d'Audit).

Le point sur les travaux

QUARTIER BOIS L'EVÊQUE Rue du Détourage



Renouvellement des canalisations d'eau.

Entreprise : TPSM

Maître d'ouvrage : les Eaux de Sénart

QUARTIER BOIS L'EVÊQUE RUE DU BOIS L'EVÊQUE



Réalisation d'un réseau de fibres optiques sur la portion de voie entre la rue de la Grange aux Cresneaux et le collège les Cités Unies.

Entreprise : SOBECA

Maître d'ouvrage : Conseil Général

QUARTIER BOIS L'EVÊQUE Place du Mai



Réfection de l'aire de stationnement et reprise partielle des enrobées de trottoirs.

Entreprise : Eurovia - Quincy TP

Coût : 10 600 euros

QUARTIER VIEUX PAYS Allée des Tilleuls



La commune devenue récemment propriétaire de l'allée des Tilleuls va entreprendre de tailler les tilleuls de cette rue qui ne l'ont pas été depuis 30 ans.

QUARTIER VIEUX PAYS Rue Devemy



Les espaces verts bordant la rue Devemy vont être remis en état. Pour cela les arbustes vont être enlevés prochainement de façon à pouvoir replanter du gazon au printemps. Des poteaux de bois seront installés pour empêcher le stationnement sur le gazon.

QUARTIER GARE Borne Blanche



Pour améliorer la vue sur le parc depuis la rue des Etriviers, des fenêtres visuelles vont être créées cet hiver dans la haie bocagère qui sépare - un peu abruptement - en deux parties le mail des Etriviers du parc de la Borne Blanche.

QUARTIER VIEUX PAYS Hôtel de Ville



Comme annoncé dans le *Rencontre* n°104 (p.6), des arbres et arbrisseaux (érables, cornouillers, ginkgo biloba ou Parrotie de Perse) vont être plantés au mois de mars sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Ensemble conçu pour s'imbriquer, s'étager et s'associer, il nous gratifiera à l'automne de magnifiques couleurs.

QUARTIER PRÉVERT Rue Traversière



Reprise de trottoirs.

Entreprise : Eurovia

Coût : 26 200 euros

QUARTIER PRÉVERT Rue de la Grange aux Cresneaux



Réalisation d'un réseau de fibres optiques.

Entreprise : SOBECA

Maître d'ouvrage : Conseil Général de Seine-et-Marne

Combs-la-Ville aime son marché !

La Mairie a décidé de lancer une campagne de communication pour valoriser et soutenir le marché couvert, seul vrai marché authentique de la commune. Toute l'année nous vous présenterons le marché et ses commerçants, ses produits et ses perspectives.

LE MARCHÉ DE COMBS-LA-VILLE EST LE SEUL MARCHÉ COUVERT ET LE PLUS GRAND DE SENART. Il est composé de 34 commerçants dits « abonnés » présents toute l'année au même emplacement et de quelques commerçants dit « volants » placés plutôt à l'extérieur et susceptibles de changer régulièrement. À Combs-la-Ville, les commerçants « volants » sont essentiellement des vendeurs de vêtements qui reviennent très régulièrement (mais il peut y avoir aussi des posticheurs, des vendeurs de casseroles... par exemple).

Le marché couvert est un bâtiment public. La mairie en a délégué la concession à l'entreprise « Les Fils de Madame Géraud »

qui administre le marché par l'intermédiaire d'un placier. Un commerçant qui souhaite s'installer sur le marché doit donc en faire la demande par écrit au député-maire de Combs-la-Ville. Le courrier est ensuite

transmis au placier du marché qui attribue ou non une place selon l'ordre d'arrivée et la disponibilité des emplacements. L'espace est attribué en fonction du métrage demandé dont le commerçant a besoin et de la place disponible. À la différence des marchés de province, ceux d'Ile-de-France ne sont pas organisés par catégorie de produits. Les différents commerçants sont mélangés à l'intérieur du marché et il ne faut pas hésiter à se déplacer dans le marché pour comparer les produits et

prix. L'intérêt d'un marché c'est précisément qu'il y a plusieurs commerçants par corporation ce qui permet au client de comparer et d'avoir le choix.

Un peu d'histoire

Le marché à Combs-la-Ville a été créé le 24 juin 1909 par le Conseil municipal qui décida de l'installer avenue du Chemin de Fer (l'actuelle avenue de la République) dans la

contre-allée et de l'ouvrir chaque semaine les mercredis et samedis de 8h à 12h. Ce n'est que le 24 août 1956, qu'il est transféré sur son emplacement actuel suite à

l'acquisition par le Conseil municipal de la propriété Heitmann (Joseph Perret, Combs-la-Ville du Moyen-Âge à la Révolution.)

Certains commerçants du marché sont présents à

Combs-la-Ville depuis très longtemps. Le maraîcher Monsieur Lenoble est présent sur le marché de Combs-la-Ville depuis 32 ans, aux fruits et légumes, Jean Iborra est arrivé à Combs-la-Ville en octobre 1981 et Jacques Onillon, le charcutier traiteur, en 1982. Quatre d'entre eux sont arrivés récemment en 2009 : le tripier Andrea Debono, la biscuiterie de Johanne Dykas, les plats cuisinés marocains de Anouar Mohamed Anouar Rahmi ou l'un des bouchers, Franck Bourgis. Mais les commerçants sont présents sur plusieurs marchés



par semaine voire plusieurs marchés par jour pour certains, bien souvent du mardi au dimanche. Pour certains d'entre eux, selon les produits qu'ils vendent, un gros travail de préparation des produits est nécessaire en amont, avant l'installation sur le marché. Après il faut tout ranger !

Le marché est un lieu vivant et animé où les commerçants sont des professionnels qui connaissent bien leurs produits et sont à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller.

Idée reçue

Non, les prix pratiqués sur le marché ne sont pas plus élevés qu'ailleurs ! Tout simplement parce qu'il y a plusieurs commerçants par corporation donc il y a le choix. Un prix vous semble trop élevé pour la qualité qu'il a ? Comparez avec ceux d'un autre étal, vous trouverez dans un même marché des prix et des qualités différents... c'est ça aussi « faire son marché » !

Le marché couvert de Combs-la-Ville est situé au croisement de l'avenue de la République et de la rue de Varennes. Il est ouvert les mercredi et samedi de 8h à 13h.



LE CONSEIL DES POISSONNIERS

Il y a trois poissonniers sur le marché de Combs-la-Ville : Vincent Bonneau, Stanislas Brousset et Olivier Farge. Ils sont situés tous les trois dans la partie droite du marché en descendant, chacun avec un étal et à proximité d'un point d'eau. Tous les trois s'approvisionnent tous les jours à partir de deux heures du matin sur le marché des professionnels de Rungis, c'est la garantie d'avoir du poisson frais choisi en fonction de l'arrivage et de la qualité. Difficile de prévoir ce qu'il y aura sur les étals d'un jour à l'autre parce que ça dépend de la pêche, du temps... Difficile aussi de prévoir les prix, d'un jour à l'autre ils peuvent changer du tout au tout car ils dépendent des cours de la criée calculés selon la quantité de poissons pêchés. Un métier où il faut donc s'adapter pour offrir aux clients les poissons frais du jour, un métier où l'aléatoire domine ce qui incite nos poissonniers à ne nous dire qu'avec prudence, qu'en ce moment c'est plutôt la saison du bar et du cabillaud, des coquilles Saint-Jacques et de l'encornet mais que par contre, le maquereau risque d'être très cher. Sur le marché de Combs-la-Ville, les poissonniers sont des professionnels qui peuvent vous conseiller mais pas seulement, ils sont maîtres dans l'art de travailler le poisson. Aussi si vous souhaitez seulement des filets, si vous le préférez sans la tête, si vous ne savez pas enlever les arêtes ou le préparer... N'hésitez pas à leur demander conseil, ils sont là pour vous répondre.

Le conseil des poissonniers du marché de Combs-la-Ville : cuisinez le poisson simplement ! Ne cherchez pas de recettes compliquées. Les saveurs du poisson seront très bien mises en valeur s'il est simplement cuit 10 à 15 minutes au four ou grillé à la poêle et servi avec un petit vin blanc sec.



• Déneigement : les services de la ville mobilisés

Tous les hivers, les services techniques de Combs-la-Ville sont mobilisés pour rendre les chaussées praticables. Le point sur le dispositif hivernal de déneigement.

DE MI NOVEMBRE À MI MARS, les services Techniques mettent en place un service d'astreinte d'hiver 7 jours/7, 24h/24. Il est composé de huit personnes (cette équipe comprend les agents de l'équipe voirie et des volontaires d'autres services du Centre Technique Municipal en renfort). Lors des épisodes de neige, l'astreinte est sur le pied de guerre dès 4 heures du matin (ou plus tôt selon les



conditions climatiques) et déneigent et salent en priorité les voies empruntées par les bus et les voies en pente, puis les principaux axes routiers, et les autres voies. Ensuite à partir de 8 heures, tous les agents des services Techniques (quelque soit leur service) sont mobilisés pour saler et déneiger les abords des bâtiments municipaux (dont les crèches, les écoles, la mairie, le foyer pour personnes âgées...). Plusieurs heures (voire plusieurs jours selon l'intensité du phéno-

mène climatique) sont nécessaires pour dégager les kilomètres de voies de la ville. **Pourquoi met-on du sel sur les routes en hiver ?**

Les services de la commune mettent du sel sur les routes pour éviter qu'elles ne se transforment en patinoire. Ils utilisent d'ailleurs principalement du sel gemme, issus de mines de sel terrestres. L'eau seule se transforme en glace dès que le degré zéro est atteint. Mais si on lui rajoute du sel, il faut des températures bien plus basses, jusqu'à -7°C , avant que l'eau ne gèle. L'eau reste ainsi liquide alors que les températures sont négatives. Le sel empêche la formation de glace. En revanche, si la température chute encore, le rôle du sel est surtout d'accrocher les pneus ou les semelles des chaussures ! Dans ce cas, on utilise également du sable, qui sert d'abrasif. 200 tonnes de sel ont été répandues depuis le 15 novembre par les agents de la ville pour garantir la sécurité des Combs-la-Villais. La ville dispose de deux camions avec saleuse (un de 3m^3 et un autre de 4m^3). Une camionnette avec trois agents est destinée à débayer les abris bus, la mairie, la gare routière.

En ce qui concerne les trottoirs, un arrêté municipal n°93/759 du 22 novembre

EN BREF

Congés d'hiver des boulangers

Seule la boulangerie Baligout sera fermée du samedi 20 février au mercredi 24 février inclus et du samedi 17 avril au dimanche 25 avril inclus. Les autres boulangeries de la ville restent ouvertes. Il est également possible d'acheter du pain sur le marché le mercredi et le samedi matin ainsi que dans les magasins d'alimentation générale (Intermarché, Ecomarché, ED et Franprix).

Clôture de l'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme

A l'issue de l'enquête publique qui s'est tenue en mairie du 16 novembre au 23 décembre 2009 inclus, les Combs-la-Villais sont informés que les registres d'enquête publique ainsi que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à leur disposition à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, depuis le 15 janvier 2010.

Renseignements : 01 64 13 16 15

1993 précise que par temps de neige, de gel ou de verglas, les propriétaires ou locataires et les commerçants riverains des voies publiques ou des voies privées ouvertes à la circulation publique, sont tenus de dégager le trottoir situé devant leur habitation, jusqu'au caniveau.

La neige déblayée doit être rejetée à la volée sur les chaussées ou les parties de trottoir dont le déblaiement n'est pas de leur ressort (il est interdit de pousser la neige dans les égouts ou de la monter en tas). En cas de non respect de ces règles, les riverains s'exposent au risque de se retrouver juridiquement responsable des accidents qui pourraient survenir.

• Rentrez vos poubelles !

Afin de préserver notre cadre de vie, les agents municipaux et les agents du SIVOM font un travail important de nettoyage. Voici un petit rappel des gestes simples à adopter pour maintenir notre ville propre et assurer la sécurité des piétons sur les trottoirs.

DEVOIR SLALOMER ENTRE LES POUBELLES sur les trottoirs est fort désagréable. Outre que cela peut mettre en danger des piétons, contraints de descendre sur la chaussée, c'est une pollution visuelle peu flatteuse pour l'image de notre ville. Merci de respecter strictement le règlement pour ne pas encombrer les trottoirs, pour permettre aux mères de famille de mieux circuler en poussette, pour ne pas transformer les trottoirs en parcours d'obstacles pour les personnes à mobilité

réduite : les poubelles doivent être alignées en bordure de trottoir, à un emplacement ne gênant pas la circulation piétonne et rentrées par les usagers après le passage du camion.

Le maintien de la propreté, chacun est concerné

Des moyens importants sont mis en oeuvre chaque semaine :

> Ramassage des papiers sur les trottoirs par les trois agents affectés.

> Balayage mécanique de la chaussée (deux circuits par jour). La ville est entièrement nettoyée en une semaine sauf en période d'intempéries.

> 158 corbeilles de propreté pour recueillir vos déchets.

Le maintien de la propreté : chacun est concerné. Merci aux propriétaires de chiens de se munir de sacs pour ramasser les déjections de leur animal sur les trottoirs et les pelouses fréquentées par les enfants.

Combs-la-Ville depuis longtemps engagée pour le développement durable

À Combs-la-Ville, le développement durable est une évidence. La commune y est engagée depuis 1995, et a été novatrice sur bien des points comme par exemple la mise en place de la Charte Haute Qualité Environnementale (HQE) sur le parc d'activités de la Borne Blanche, et le Plan Environnement Collectivité, outil de management environnemental. Aujourd'hui de nouveaux pas sont franchis avec notamment la création de l'Ecopôle qui s'inscrit dans la suite logique de la démarche engagée. C'est l'occasion de faire un point sur quelques aspects essentiels de la politique de développement durable de la commune.

La charte de Haute Qualité Environnementale

La volonté communale de prendre en compte le respect de l'environnement dans le cadre des projets de création des parcs d'activités, s'est concrétisée par la signature le 5 mai 2000 d'une charte de "Haute Qualité Environnementale" (HQE).

LA COMMUNE DE COMBS-LA-VILLE s'est engagée depuis 1999 dans une démarche politique fortement tournée vers le respect de l'environnement. Elle se décline en mai 2000, grâce au concours de l'ARENE Ile de France, par la rédaction et la signature de la charte de Haute Qualité Environnementale (HQE) de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Parisud VI dite de la Borne Blanche, qui a permis de concilier le développement économique et la préservation de l'environnement. Outre ses partenaires institutionnels, la municipalité a également souhaité associer le public directement concerné par l'opération et a réuni à cet effet, un comité composé des acteurs économiques locaux, des associations pour l'environnement et des habitants riverains de la ZAC.

Afin de permettre une véritable intégration de ce parc d'activités dans son environnement urbain (quartiers résidentiels) et naturel (proximité de la forêt de Sénart), un espace de transition d'environ 10 ha a été créé. Il se compose aujourd'hui d'une butte

paysagère plantée d'essences similaires à celles rencontrées en forêt de Sénart, de cheminements dont certains sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, et d'un parcours sportif, formant ainsi un réel espace de détente.



La zone d'activités de la Borne Blanche sur laquelle s'applique la Charte Haute Qualité Environnementale.

Ce projet de charte a été repris par le SAN de Sénart en vue d'une application sur l'ensemble des communes membres de l'intercommunalité. Par ailleurs il représente pour Combs-la-Ville un point de départ pour un réel engagement en faveur de la préservation de son environnement.

Mise en place d'un système de management environnemental

De la charte HQE au Plan Environnement Collectivité (PEC), il n'y a qu'un pas que la commune a aisément franchi en se portant volontaire en 2000 pour tester une méthode de management environnemental conçue par l'ADEME. Ce SME (système de management environnemental) s'articule autour de trois étapes : l'état des lieux, l'élaboration d'un programme d'actions et l'évaluation de la gestion environnementale de la commune. Il débouche ainsi sur une boucle d'amélioration continue des performances, s'appuyant sur un tableau de bord, véritable révélateur de la performance de la commune à partir duquel sont définies les actions correctives éventuelles (Combs-la-Ville travaille actuellement à cette étape). Le SME permet en outre la prise en compte systématique et transversale de la composante environnementale dans tous les projets.

La mise en place du PEC représente un véritable moteur pour les nombreux engagements de la commune en matière d'environnement. Cette seconde étape a en effet mis en évidence des Aspects Environnementaux Significatifs (points

noirs et faiblesses en matière d'environnement) qui ont été la base d'une déclaration de politique environnementale officialisée par délibération du Conseil Municipal en date du 8 juillet 2002. Cette politique s'organise en deux volets que sont le territoire et la gestion interne de la mairie qui trouvent leur application dans le programme d'action du PEC.

S'engager pour un développement durable du territoire

S'engager dans un Agenda 21 local est devenu une suite logique des efforts précédemment effectués. Dans cette perspective, la commune répond en 2003 au troisième appel à projet du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable pour l'application d'«outils et démarches en vue de la réalisation d'Agenda 21 locaux». Combs-la-Ville est ainsi lauréate en présentant un projet à l'échelle des quartiers Nord-Est de son territoire.

Chaque projet d'aménagement urbain dans la commune est guidé par un souci de développement durable. Il en a été

de la Vallée de l'Yerres.

Ce projet va se poursuivre par le renforcement d'une liaison entre l'Hôtel de Ville et la place de l'église dont le réaménagement a connu une première phase de concertation avec la population du quartier notamment par des présentations de jeunes architectes et par des balades urbaines. Ce nouvel aménagement constitue l'opportunité de promouvoir une réhabilitation de qualité du bâti briard existant et de valoriser l'entrée de ville.

Les travaux préparatoires de l'Agenda 21 local ont débouché également sur la construction de nouveaux logements HQE, dits « maisons durables » sur l'ancien stade Roger Courderc et par la réhabilitation de la Ferme des Copeaux. Ce programme s'adresse à des primo accédants qui ont été informés des particularités de leurs habitations. Le promoteur en charge de ces réalisations s'est engagé à respecter un « exigentiel » insistant sur l'intégration harmonieuse du projet à son environnement immédiat, la limitation des consommations d'énergie et d'eau, la réduction des nuisances de chantier et la qualité des ambiances intérieures du point de vue du confort et de la santé.

Deux études en vue de la réalisation de cet Agenda 21 local ont porté sur le paysage, le patrimoine et une analyse environnementale de l'urbanisme. Mais le projet s'est également appuyé sur la participation citoyenne. Les habitants sont consultés en amont grâce à l'organisation d'ateliers ou de balades urbaines et deviennent acteurs des transformations de leur territoire.

De l'autre côté, la réflexion s'est également portée sur l'axe Hôtel de ville - marché. Une fois les travaux de la gare achevés, la réhabilitation du marché pourra commencer. Le député-maire a réaffirmé lors de ses vœux la nécessité de réhabili-

ainsi du projet d'aménagement « Qualité Environnementale » qui a permis de retrouver une centralité urbaine, axée sur la construction de l'Hôtel de ville (qui sera un jour alimenté en biogaz grâce à la proximité de l'usine de méthanisation du SIVOM) tout en préservant les caractéristiques du site et de l'espace classé



La réhabilitation de la Ferme des Copeaux lancée en 2007 par la construction de logements de qualité donnent une image valorisante à l'entrée Nord-Est de la ville.

liter le quartier des Brandons également. Peu à peu, avec l'achèvement des constructions de la place de l'An 2000, notre coeur de ville prend forme avec le triple souci d'allier environnement, social et économie c'est-à-dire de garder le développement durable à l'esprit dans toutes les réflexions d'aménagement urbain.

Qu'est ce qu'un Agenda 21 local ?

Un agenda 21 est un programme d'actions visant au développement durable d'un territoire. Il a pour but de concilier le progrès économique, l'amélioration de la qualité de vie et la protection de l'environnement.

La démarche d'élaboration d'un Agenda 21 local est de nature participative. L'implication des habitants et des partenaires associatifs, institutionnels et économiques nourrit à la fois les évolutions collectives et les changements de pratiques individuelles. Polluer moins, mettre en place d'autres pratiques, plus environnementales et plus solidaires, tels en sont les grands objectifs.

L'Agenda 21 se matérialise par un document regroupant une stratégie locale et un programme d'actions régulièrement actualisés.

À terme, un Agenda 21 local vise à contribuer au développement durable de la commune en faisant évoluer dans ce sens les activités humaines déployées sur un territoire déterminé.

Les trophées de son engagement

> La commune a remporté le 1^{er} prix en 2001 du 11^{ème} Trophée des Eco-Maires dans la catégorie « Politique environnementale globale » en récompense de trois actions volontaristes :

- la Charte haute qualité environnementale appliquée à la création d'une nouvelle zone d'activités dite de la Borne Blanche.
- la création et l'aménagement d'un espace boisé attenant.

- le test et l'appropriation d'un outil de management environnemental : le Plan Environnement Collectivité (PEC)

> En 2005, Combs-la-Ville a remporté le Prix spécial du jury lors du 9^{ème} Grand Prix de l'Environnement des villes d'Ile-de-France. À cette occasion, la commune a également été récompensée dans trois catégories : 1^{er} prix dans la catégorie urbanisme, développement durable, 1^{er} prix dans la catégorie collecte et traitement des déchets et 2^{ème} prix dans la catégorie démocratie participative.

> Dans le cadre des trophées éco-actions des Eco-Maires, Combs-la-Ville a reçu, le 21 mars 2007, le prix innovation Territoria pour "la mobilisation en interne qu'elle mène pour la mise en oeuvre de la politique environnementale". Ce prix est surtout le symbole de l'engagement dans le P.E.C. de tous les agents municipaux.

La gestion différenciée des espaces verts

La gestion différenciée s'inscrit dans le développement durable. Elle vise à concilier un entretien environnemental des espaces verts, des moyens humains et du matériel disponible avec un cadre de vie de qualité. À Combs-la-Ville la gestion différenciée consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. Il s'agit de faire le bon entretien au bon endroit.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE PERMET DE GÉRER AU MIEUX LE PATRIMOINE HORTICOLE DE LA VILLE avec des objectifs précis tels que préserver la biodiversité des espaces naturels, limiter les pollutions : produits phytosanitaires (herbicides, pesticides), gérer les ressources naturelles, économiser l'eau, gérer les déchets verts... Mais aussi mettre en valeur des espèces végétales (arbres rares) et créer un cadre de vie avec des paysages diversifiés.

Un entretien différend qui respecte le milieu naturel

De tous les services municipaux qui appliquent aujourd'hui des gestes quotidiens pour protéger l'environnement (tri sélectif, économie d'énergie...) le service des espaces verts est sans doute l'un des plus impliqués. Tous les jardiniers municipaux maîtrisent et appliquent ce qui se fait de mieux en matière de sauvegarde environnementale. La gestion différenciée est une pratique qui se traduit par l'alternance d'espaces horticoles et d'espaces plus naturels. Dans nos équipements, certaines haies vétustes et inutiles ont été supprimées, d'où un emploi moindre de tailleuses de haies à moteur thermique et une rationalisation des temps d'entretien. L'utilisation de la tech-

ainsi que les branchages broyés sont recyclés par un agriculteur combs-la-villais. La commune ne juge pas utile d'effectuer un quelconque traitement des arbres d'alignement. Certains espaces sont entretenus par fauchage : les talus et les bords de voies et de chemins communaux et une partie de la "Borne Blanche". Certains espaces engazonnés sont entretenus par "mulching" (tonte avec broyage sans ramassage) évitant

Parcs et nouveau PLU

La commune est dotée de plusieurs parcs, véritables poumons verts comme par exemple le parc de Châtillon ou le parc central. Dans le nouveau PLU qui sera définitivement adopté au printemps en Conseil municipal, le classement de ces parcs en tant qu'espaces verts est bien entendu réaffirmé. Qu'on se le dise une bonne fois pour toute : les parcs de la commune resteront des parcs !

l'évacuation des produits de tonte. Une partie des produits de taille est broyée et introduite dans les massifs d'arbustes comme paillage ; une partie des feuilles mortes est ramassée et / ou soufflée pour cette même utilisation. Le paillage des massifs évite le dessèchement des sols et réduit ainsi le nombre d'arrosage et le désherbage.

Ces techniques sont introduites dans les marchés publics au fur et à mesure de leurs nouvelles passations. En revanche, les bêchages et béquillages sont progressivement supprimés des marchés publics.

La gestion différenciée favorise le rétablissement des équilibres biologiques et la protection de la biodiversité. Elle permet en outre d'économiser des fluides de toutes natures tels que l'eau et le carburant et diminue l'utilisation de produits chimiques. Le service applique des mesures permettant l'économie d'eau d'arrosage. L'installation d'arrosage automatique intégré permet l'arrosage aux périodes les moins chaudes évitant le phénomène d'évaporation, ainsi qu'un



Le parc de Châtillon

choc thermique pour les plantes. La programmation de ces réseaux est informatisée. Il existe également un choix de plantes nécessitant un moindre apport d'eau. Des substrats contenant des matériaux rétenteurs d'eau, telles la pouzzolane dans les massifs et la fibre de noix de coco dans les jardinières sont employés. Un minimum de produits dés herbants est consommé, uniquement un dés herbant systémique (qui agit par les feuilles) à base de glyphosate et dans des conditions d'utilisation raisonnées (suivi de la Charte Aquibrie). De même, un minimum d'engrais est utilisé : aucun sur les gazons et les massifs arbustifs ;

"Quand passent les cigognes"

Notre ville a à coeur de protéger sa faune et sa flore et d'une manière générale, de favoriser la biodiversité. C'est un fait, périodiquement les cigognes venue du Nord-Est de la France font chez nous une halte dans leur migration vers le sud. À Combs-la-Ville, vous verrez également des écureuils ou des hérons et beaucoup d'autres espèces d'oiseaux qui d'ordinaire ont tendance à désertir nos villes polluées. Rappelons que l'Organisation des Nations Unies a proclamé 2010, Année internationale de la biodiversité.



Le parc central sous la neige

nique de recépage sur certaines haies vétustes permet de rajeunir les plantes et évite les tailles les premières années de repousse. La totalité des produits de tontes des gazons et des feuilles mortes

seul un engrais à libération lente est utilisé mélangé au substrat pour le fleurissement. Les fleurs sauvages et les insectes peuvent ainsi se réinstaller et les oiseaux nicher plus fréquemment.

La coccinelle, une aide précieuse pour les jardiniers

Autre méthode verte et innovante, la lutte biologique en serre est aujourd'hui une alternative efficace aux traitements phytosanitaires et chimiques. Le principe est simple : utiliser des organismes vivants,

présents sur place ou introduits, afin de lutter contre les parasites et autres insectes nuisibles. Depuis 2004, les serres sont protégées par des insectes tels que la coccinelle. Ce prédateur naturel d'une majorité de ravageurs qui sévissent dans nos jardins est très efficace. Seuls, sont utilisés quelques fongicides pour les champignons parasites.

Des actions concrètes comme la végétalisation des toitures

Parmi les actions concrètes qui seront ins-

crites à l'agenda 21 de la commune, on peut évoquer par exemple la végétalisation de plusieurs toitures. Les toitures végétalisées assurent une bonne isolation et absorbent une partie de l'eau de pluie. Leur entretien par contrat prévoit trois interventions par an : à l'Hôtel de Ville pour une surface de 300 m², sur les vestiaires et la salle polyvalente (en cours de construction) des terrains Roger Couderc (respectivement 250 m² et 100 m²) et enfin dans le projet d'équipement petite enfance qui sera construit sur le "Pré au Cheval".

L'Écopôle de Sénart

La ville nouvelle est aujourd'hui un pôle de développement reconnu pour la qualité de son site et de son environnement. Le premier Écopôle d'Ile de France y est implanté et se développe sur trois communes dont Combs-la-Ville. Ce nouveau pôle économique de 300 hectares compte plusieurs parcs d'activités : Chanteloup, Le Charme et Les Portes de Sénart. Ces deux derniers, au cœur de l'Écopôle sont opérationnels depuis 2009.

SÉNART DISPOSE D'UN ENVIRONNEMENT AGRÉABLE AVEC DES FORÊTS, DES PLAN D'EAU OÙ IL FAIT BON VIVRE ET TRAVAILLER. Les entreprises peuvent se développer dans les meilleures conditions. Le secteur des éco-activités en pleine croissance depuis plusieurs années (+ de 10% en moyenne par an) est générateur d'emplois (370 000 emplois en 2007) et le taux de croissance de ce secteur économique est élevé, en particulier dans les filières innovantes telles les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Très active depuis quelques années dans la diversification de son économie, Sénart à la suite de Combs-la-Ville, parie sur ces nouvelles filières, marquant ainsi son engagement pour un développement économique «durable ». Dans

L'écopôle, un projet ambitieux

L'Écopôle s'inscrit dans la suite logique de ce qu'a mis en place Combs-la-Ville sur sa zone d'activités de la Borne Blanche avec la Charte de Haute Qualité Environnementale et dont l'entreprise Samada, est l'un des exemples probants. Site pilote, soutenu par l'Etat, et inscrit dans la politique d'Eco-région, l'Écopôle de Sénart se développe sur trois communes : Combs-la-Ville (entrée de ville par la Zone Economique de l'Ormeau sur l'espace qui intègre la ferme en ruine), Lieusaint et Moissy Cramayel. Il s'étend sur 300 hectares réparti sur plusieurs parcs d'activités : Chanteloup, Le Charme et Les Portes de Sénart. Les deux dernières zones d'aménagement concerté



Une partie du site du futur Écopôle sur Combs-la-Ville.

tion verra également le jour par la suite. Ce parc d'activités "nouvelle génération" intègre la protection de l'environnement directement dans sa conception et sa gestion au quotidien.

Des aménagements spécifiques mis en oeuvre

Voici quelques exemples des aménagements qui sont et seront mis en oeuvre sur l'écopôle dans le domaine de l'énergie : fourniture d'énergie par réseau de chaleur biomasse, bâtiments économes en énergie, production d'énergie solaire sur le site... Dans le domaine de la biodiversité : plantations de 10 000 arbres... D'autres aménagements, dans la mobilité, dans la gestion des eaux de pluie, dans la signalétique, les matériaux et le mobilier urbain, sont prévus.

Renseignements : EPA au 01 64 10 15 15 ou www.epa-senart.fr

Des constructions en harmonie avec le paysage

La hauteur des constructions économiques du futur Écopôle de Sénart ne créera aucun préjudice aux habitants proches de ce site. Le député-maire Guy Geoffroy, a d'ailleurs fait en sorte de protéger ces espaces d'habitation en créant le mail de l'allée des princes et le merlon paysagé. C'est bien pour cela qu'il a demandé et obtenu que la hauteur des constructions de l'Écopôle soit limitée à 15 mètres et non pas à 20 mètres comme le souhaitait l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA), qui applique cette hauteur partout ailleurs.

une première phase, les acteurs du développement économique de Sénart prévoient la création de près de 3 000 emplois générés par des activités qui font preuve à la fois d'une responsabilité environnementale, sociale et économique.

(ZAC) sont opérationnelles depuis 2009. C'est un pôle unique d'entreprises dédiées aux éco-activités et aux activités éco-responsables, notamment dans le domaine des énergies renouvelables. Un pôle recherche, développement et forma-

● Les vœux vérité du député-maire

Guy Geoffroy, devant un parterre composé des personnalités locales a tiré un bilan réaliste de l'année 2009 avant d'entrer avec force et conviction en 2010.

APRÈS LE TRADITIONNEL SALUT AUX LYCÉENS ayant obtenu une mention Très Bien ou Bien au Baccalauréat, après avoir bénéficié du talent du Choeur Variatio interprétant Brahms, le député-maire Guy Geoffroy a pris la parole pour dresser le bilan de l'année 2009 et indiquer les perspectives pour l'année 2010.

Il y a un an...

Il y a un an, l'inquiétude était de mise devant les braquages qui frappaient nos commerçants. À la demande du député-maire Guy Geoffroy, l'Etat a été interpellé, la mise en place de la circonscription de police a été accélérée et une Unité Territoriale de Quartier (UTEQ) s'est installée à Combs-la-Ville (composée aujourd'hui de 20 fonctionnaires de police). Début 2010, grâce à la détermination de tous les acteurs, une nette amélioration est constatée même s'il reste encore à faire.

Il y a un an, on se remettait au travail pour élaborer le nouveau PLU, suite à l'annulation du précédent par un Combs-la-Villais peu soucieux de l'intérêt général. L'enquête publique s'est achevée fin décembre et le nouveau PLU sera adopté au printemps par le Conseil municipal.

Il y a un an nous entrions dans la crise et *"même si nous n'étions pas inquiets sur notre capacité à assurer les services à la population, nous nous posions des questions sur notre capacité à permettre le développement économique local à travers l'investissement."* Les 500 000 euros obtenus grâce à la décision de l'Etat de verser le remboursement de la TVA de façon anticipée, nous ont rassuré et ont permis de rénover les terrains de sports des Quincarnelles et de Paloisel, de construire les deux aires de jeux pour les enfants au parc central et à la Borne Blanche et de commencer la réfection de la rue du Colonel Fabien dont les travaux (arrêtés pour des raisons liées à l'entreprise), s'achèveront en 2010.

Il y a un an, alors que nous allions depuis longtemps déjà, régulièrement à la rencontre de la population, nous installions les Conseils de quartier *"avec pour but de réu-*



Le député-maire Guy Geoffroy a souhaité à tous les Combs-la-Villais "une année pleine de douceur et de vérité" lors de la cérémonie des vœux le 11 janvier 2010.

nir les acteurs d'un même territoire pour soulever les questions nécessaires et utiles pour aider les élus issus du suffrage universel à prendre des décisions adaptées aux problèmes rencontrés dans les quartiers". Après un an de fonctionnement, nous tirerons un premier bilan de ces Conseils de quartier au mois de février 2010. Il y a un an nous entrions dans la troisième phase d'extension du parc des sports Alain Mimoun, choisissant d'augmenter le nombre de vestiaires sur ce terrain et de construire une salle polyvalente côté terrains Roger Couderc.

En 2009 et comme tous les ans depuis 2001, les engagements pris en matière fiscale ont été respectés et les taux d'imposition n'ont pas augmenté. Ce sera encore le cas en 2010, 2011, 2012, 2013, 2014,...

Grâce à une politique sérieuse, réaliste, exigeante dans laquelle *"on part de ce que l'on a, pour faire avec ce que l'on a"*, le budget 2009 a été maîtrisé.

"2010 année vérité"...

En 2010, il faut savoir où nous en sommes. En termes "d'effectifs" le *Parisien* annonce que selon l'INSEE, Combs-la-Ville compte au 1^{er} janvier 2010 : 21 684 habitants avec une augmentation de 2,80% depuis 1989. L'engagement pris en 2001, de ne pas dépasser 23 000 habitants en 2008 a donc été largement respecté.

Où allons nous ? *"Malgré le gros quiproquo teinté de billevesées qui s'est propagé concernant les espaces verts de la commune"*, les choses doivent être claires

une bonne fois pour toute : *"les espaces verts de la commune, restent et resteront évidemment des espaces verts !"*

En 2010, nous permettrons la restructuration naturelle et permanente du paysage urbain pour que Combs-la-Ville reste une ville dynamique. *"Je ne veux pas que Combs-la-Ville meurt"* a réaffirmé le député-maire Guy Geoffroy. *"Une certaine forme de densification par opposition à l'étalement urbain va dans le sens du développement durable que nous soutenons avec force"*.

2010 verra aussi la fin de la construction du Pôle Seniors (comprenant un foyer résidence, un EHPAD et un petit bâtiment de logements sociaux) sur le Pré au Cheval. Ce sera également la fin d'une très grande opération de restructuration urbaine qui a permis de sauver le Château de la Fresnaye, de réhabiliter les quartiers du Bel Air et de la Fresnaye et de construire le nouvel Hôtel de Ville. Les constructions place de l'An 2000 vont se terminer. Il reste à sauver les Brandons ! *"C'est une nécessité aujourd'hui devant les problèmes qui se développent dans ce quartier. Les habitants des Brandons ont droit à des logements décents"*. Logements qui seront construits progressivement et que les habitants intégreront au fur et à mesure. Un soutien financier de l'Etat permettra d'offrir, dans ces nouveaux logements, des loyers compatibles avec les possibilités des habitants actuels. *"Et nous construirons autant de logements HLM que nous en avons besoin, pas loin de chez soi, mais disséminés dans toute la ville dans un souci de progrès social"*.

Après avoir eu une pensée pour Philippe Seguin, le député-maire Guy Geoffroy a conclu son discours en souhaitant que *"Combs-la-Ville continue d'être une commune qui avance de manière équilibrée"*. Il a souhaité à tous les élus de la commune de continuer *"à privilégier l'intérêt général"*. Le député-maire Guy Geoffroy souhaite enfin à tous les Combs-la-Villais(es) *"une année pleine de douceur, de projets, de réussite, de bonheur, de vie sportive et d'espoir dans toutes leurs aspirations"*.

● Un centre éducatif fermé

La première pierre du Centre Educatif Fermé a été posée le 22 janvier 2010 dans la zone d'activités Parisud VI. Il devrait ouvrir début 2011 et accueillir 12 mineurs récidivistes.

LE DÉPUTÉ-MAIRE GUY GEOFFROY, le directeur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Philippe-Pierre Cabourdin, le directeur interrégional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse d'Ile-de-France et d'Outre-Mer, Guy Bezat et le Président de l'ADSEA77, Yves Le Gal ont lancé officiellement les travaux du Centre Educatif Fermé (CEF) le 22 janvier 2010. Etaient également présents à la cérémonie la Présidente du Tribunal pour enfants de Seine-et-Marne, Anne Puig-Courage, le directeur général de l'ADSEA77, Jean-Michel Tavent, le futur directeur du CEF, Dominique Carrion, le commissaire de police, Didier Soulès et les élus de Combs-la-Ville.



La première pierre du futur CEF a été posée le 22 janvier 2010.

Tour à tour les orateurs ont rappelé que l'efficacité des CEF fait aujourd'hui l'unanimité (60% des mineurs qui sortent des CEF ne récidivent pas dans l'année) et ont félicité la commune de Combs-la-Ville pour son sens des responsabilités et son civisme. Pour le député-maire Guy Geoffroy, il est important que *"les adultes montrent à ces enfants - qu'il ne faut ni rejeter, ni excuser - qu'ils ont un avenir"*.

"Tout enfant est éducatif"

Le CEF doit constituer une alternative à la prison pour douze jeunes récidivistes

âgés de 13 à 17 ans avec des règles strictes et un encadrement conséquent de 25 à 30 professionnels. Les jeunes y seront placés par le juge, le centre sera totalement clos et toute tentative de sortie pourra être punie d'une peine de prison. Le maître d'ouvrage et futur propriétaire des locaux, est la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. L'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (l'ADSEA77) assumera la responsabilité du centre de Combs-la-Ville au niveau de la gestion du personnel, du bon fonctionnement de la structure et bien entendu du projet éducatif et pédagogique. Le centre de Combs-la-Ville sera un des cinq centres tests dotés d'un accompagnement pédopsychiatrique souvent nécessaire à des mineurs souffrant parfois de troubles de la personnalité. Les jeunes y seront placés pour une période de six mois, renouvelable une fois. Même s'il constitue une réponse plus adaptée que la prison, il ne s'y substitue pas si elle devient malheureusement inévitable. Si le jeune ne respecte pas les termes du placement et commet une infraction pénale, le magistrat a la possibilité de lever le contrôle judiciaire et de prononcer l'incarcération. Les règles internes au CEF permettent d'assurer la sécurité de tous et d'amorcer un travail de resocialisation. À leur arrivée les jeunes devront donc respecter un certain nombre d'interdictions formelles qui seront aménagées ensuite individuellement selon leur comportement.

Les personnes souhaitant postuler pour travailler au CEF peuvent envoyer leur candidature au siège de l'ADSEA77, 2 bis rue St Louis 77 000 Melun.

Le CEF devrait ouvrir ses portes au début de l'année 2011.

Grippe A

La fin de la période épidémique a officiellement été annoncée par les autorités sanitaires compétentes et le centre de vaccination de Combs-la-Ville a fermé définitivement ses portes le samedi 23 janvier à 18h. Désormais si vous souhaitez vous faire vacciner ou si vous avez des questions sur le sujet, il faudra vous adresser à votre médecin traitant. Espérons toutefois que les consignes d'hygiène (lavage des mains par exemple), seront définitivement adoptées par tous grippe A ou non !

EN BREF

Les noces d'or de M et Mme Joste
50 ans après leur mariage, M. et Mme Joste sont repassés devant monsieur le Maire, pour célébrer leurs noces d'or, en compagnie de leur famille et leurs amis



Trivial Galette

Plus de cinquante seniors sont venus à la résidence les Roses pour jouer au Trivial Galette (trivial Pursuit déguisé !). Des équipes étaient tirées au sort par couleur (chaque équipe portait la couronne de sa couleur). C'est l'équipe mauve qui a gagné. Ils ont remporté une corbeille de bonbons et de chocolats. Après ce temps fort, il était temps de partager la galette !



Chandeleur foyer les Roses

À l'occasion des festivités de la Chandeleur, la Résidence des Roses accueillera le vendredi 12 février à 19h30 la chorale Solichoeur. Cet ensemble choral, encadré par Salima Metro, rassemble une trentaine de personnes d'horizons divers et a pour but de favoriser les rencontres et les échanges à l'appui d'un répertoire diversifié, allant de *Mon amour de Saint Jean* à *la Java Bleue* en passant par *les P'tits Papiers* ! Tous les Seniors sont invités à venir partager ce moment de pur plaisir ! Attention, seules 60 places sont ouvertes sur réservation. Cette rencontre se terminera par un dessert composé, comme le veut la tradition, de crêpes et de beignets confectionnés par les participants !
Renseignements complémentaires et inscriptions : 01 60 60 78 15.

Thé dansant 2010

Le prochain thé dansant organisé par le service Seniors aura lieu le mardi 23 février 2010 à la salle André Malraux à partir de 14h30 toujours en présence d'un taxi boy.

Attention : nouveaux tarifs 2010 :
Combs-la-Villais : 7,20 euros et extérieurs : 15 euros.

Renseignement : 01 64 13 45 28

Vie dans la ville

● Le PAJ en activité...

Le Pôle Animation Jeunes (PAJ) est un lieu d'accueil et d'écoute des jeunes, de conseil, d'information, d'activités culturelles et de loisirs. Il intervient auprès de jeunes de 16 à 25 ans. Le PAJ met en place des projets participatifs et des animations durant les vacances scolaires. Voici un tour d'horizon des activités proposées.

LA COMMISSION PROJETS PEUT FAIRE ÉCLORE DE JEUNES TALENTS ainsi, en 2006 un groupe de pop rock nommé Stay a été créé. En 2008, le groupe sort un premier CD cinq titres, il se produit de plus en plus sur les scènes du département mais aussi au delà. Le groupe mûrit et personnalise son style. Epaulé par la commission projets, il est en voie de réaliser une autre démo.

La commission projets est à la recherche de trois jeunes pour intégrer le dispositif. Rappelons que ce dernier a été créé pour

aider les jeunes à réaliser leurs projets qui peuvent être culturels, sportifs, humanitaires...

Des ateliers permanents

Deux ateliers sportifs permanents sont proposés aux jeunes du PAJ : la boxe au gymnase Paloisel le mardi de 20h30 à 22h et le jeudi de 20h à 22h encadrée par Alexandre Bernard. Le futsal au gymnase Paloisel, le lundi de 20h30 à 22h encadré par trois éducateurs.

Des vacances d'hiver vitaminées

Parmi les nombreuses activités proposées durant les vacances (sports, sorties culturelles, danse, boxe...) un atelier débat sur Charles Darwin, célèbre pour sa théorie de l'évolution des espèces vivantes, aura lieu en partenariat avec la MJC le jeudi 4 mars 2010 à 20h.

**Pôle Animation Jeunes (PAJ) – 16-25 ans : 01 60 60 03 68
www.clic-la-ville.fr**



Un atelier boxe est ouvert au PAJ

● ... l'Espace Pré-Ados aussi

Vous avez entre 11 et 15 ans et vous voulez faire le plein d'activités pendant les vacances d'hiver ? Les animateurs de l'Espace Pré-Ados (EPA) vous attendent pour deux semaines bien remplies !

BIEN-SÛR VOUS POUVEZ PROFITER DE VOS VACANCES POUR FAIRE VOS DEVOIRS OU PARTIR AU SKI EN FAMILLE... Mais vous pouvez aussi venir à l'Espace Pré-Ados (accueil de loisirs municipal pour les 11-15 ans) afin de rencontrer de nouveaux copains, participer à des ateliers manuels ou de pâtisserie, partir en sortie, participer à un stage d'initiation à la BD, à un Cluedo géant, déguster une tartiflette, danser lors de la soirée Dance floor ou tout simplement faire des jeux de société, lire, faire une partie de billard ou de ping-pong, surfer sur internet... le tout encadré par une super équipe d'animateur(ice)s !

Les inscriptions pour la participation aux activités et aux sorties se font sur place tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 16h (tarif des activités variables selon leur coût). Cependant pour participer aux activités il faut être inscrit annuellement, l'inscription est gratuite.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h mais fermée le week-end et les jours fériés.

**Espace Pré-Ados 01 60 34 07 71 ou 01 60 60 42 64
Tout le programme des vacances sur
www.clic-la-ville.fr**

EN BREF

Mercredi de l'info

Un mercredi de l'info est organisé le 17 février 2010 de 14h à 17h au Bureau Information Jeunesse. Il a pour thème "Du gratos au pas cher pour sortir".

Renseignements : 01 60 60 96 60

Se former aux premiers secours

Une formation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) est prévue les 22 et 23 février 2010 (vacances scolaires) au Bureau Information Jeunesse. Les places sont limitées, vous devez retirer un dossier d'inscription au BIJ, vous pouvez aussi télécharger le dossier de pré-inscription sur clic-la-ville.fr.

L'inscription est soumise à condition et une participation financière sera demandée.

Renseignements : 01 60 60 96 60

"Boost tes vacances" !

La direction Jeunesse souhaite compléter l'Opération sac Ados qui ne concerne que les vacances d'été. Elle propose d'aider les jeunes âgés de 18 à 25 ans, habitant Combs-la-Ville, souhaitant partir s'aérer l'esprit (en dehors de l'été) pour la première fois (séjours de 2 nuits, 3 jours et en France) en groupe (de 2 à 6 personnes) et désirant bénéficier d'un accompagnement pour monter leur projet de départ afin de passer un bon séjour. Aucune formalité n'est nécessaire, il suffit de remplir un dossier de façon motivée, détaillée et sérieuse. Le groupe bénéficiera d'un accompagnement pour bien préparer son départ, et si le projet est accepté, des chèques vacances et services d'un montant de 130 euros par personne. Les dossiers seront à retirer au BIJ ou au PAJ à partir de la mi-janvier 2010.

Renseignements : Bureau Information Jeunesse au 01 60 60 96 60 ou Pôle Animation Jeunes au 01 60 60 03 68

Chèque loisirs contre petits travaux

La direction Jeunesse met en place un dispositif qui consiste à rémunérer en chèques loisirs des jeunes de 16 à 25 ans, en contrepartie de petits travaux tels que l'encadrement de manifestations, le tractage... La rémunération est basée sur le smic horaire mais payée en chèques vacances et cadeaux qui permettent l'achat de matériel, livres, CD, restauration...

Renseignements 01 60 34 27 56

● Conseil Communal des Ados

Tout est prêt pour procéder à la première élection du Conseil Communal des Ados.



NOUVELLE INSTANCE devant permettre aux jeunes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} habitant Combs-la-Ville de devenir des citoyens actifs en s'engageant, en échangeant, en participant, en proposant et en agissant, le Conseil Communal des Ados prend forme. 28 jeunes ont posé leur candidature (douze de 6^{ème}, six de 5^{ème} et dix de 4^{ème}). Leur légitimité deviendra effective, une fois qu'ils auront officiellement été élus par leurs pairs le mardi 9 février au collège les Aulnes dans le foyer des élèves, le mercredi 10 février de 13h30 à 17h à l'Hôtel de Ville pour les jeunes non scolarisés à Combs-la-Ville et le 11 février au collège les Cités Unies en salle

de permanence. Munis des cartes d'électeurs qui leur ont été adressées, les élèves voteront comme lors des élections classiques. Des affiches avec la photo du candidat, son slogan et sa profession de foi ont été posées pendant 15 jours dans les deux collèges pour permettre aux autres élèves de faire leur choix en connaissance de cause. Les programmes ont une tournure très citoyenne et nos futurs élus montrent déjà un engagement de bon augure pour le bien collectif. Les membres du CCA seront élus pour deux ans. Nous vous annoncerons officiellement le résultat des élections dans le prochain *Rencontre*. La première réunion du Conseil Communal des Ados se tiendra officiellement après les vacances d'hiver début mars.

**Direction jeunesse 01 60 34 27 54
ou 06 83 46 88 72**

● Le nouveau recteur en visite au lycée Galilée

Nommé recteur de l'académie de Créteil le 24 décembre 2009, William Marois s'est rendu au lycée Galilée pour la journée nationale de l'amitié franco-allemande.



Le député-maire Guy Geoffroy entouré du proviseur du lycée Galilée Marie-Martine Salles et du recteur de l'académie William Marois.

LA JOURNÉE DU 22 JANVIER, EST LE POINT D'ORGUE DES CÉLÉBRATIONS DE LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE (1963) scellant la réconciliation entre la France et l'Allemagne. À cette occasion, les élèves du lycée Galilée et leurs professeurs d'al-

lemant ont fêté la journée d'amitié franco-allemande en présence de William Marois, nouveau recteur de l'académie de Créteil. Les jeunes lycéens issus des classes européennes et Abibac ont interprété des chansons et des adaptations théâtrales pour symboliser l'entente franco-allemande.

Une langue d'avenir

Si l'apprentissage de l'anglais reste indispensable, l'allemand a une place de premier plan en Europe, langue maternelle de plus de 100 millions de personnes. Sa maîtrise est un atout sur le marché de l'emploi. Rappelons que le lycée Galilée a été le premier établissement en Ile de France à mettre en place la section Abibac. Une soixantaine d'élèves suivent actuellement le cursus.

EN BREF

Trait d'Union vous informe :

> **Atelier nouvelle maman, nouvelle vie**
Les prochains ateliers "nouvelles mamans, nouvelle vie" auront lieu les 9 février et 9 mars 2010 de 9h à 11h.

Renseignements : 01 60 60 92 44

> **Autour de la naissance**

Futurs parents, pour préparer l'arrivée de votre bébé, Trait d'Union, le service PMI du Conseil général, et la caisse d'allocation familiale de Seine et Marne, vous proposent, dès le lundi 8 mars 2010, les lundis et jeudis de 9h à 11h15 à Trait d'Union : 6 séances « préparation à la naissance » : animées par la sage-femme, la puéricultrice de PMI (grossesse, accouchement, puériculture, allaitement...), la référente familles et un agent de développement social CAF (informations). Les papas sont les bienvenus.

4 ateliers « accueil de bébé. » : pour préparer l'arrivée du nouveau né autour d'ateliers créatifs (déco en laine cardée, réalisations de porte photos, de portemanteaux...). Attention nombre de places limités. Inscriptions obligatoires (1 euro pour l'ensemble des 10 séances).

Inscriptions : 01 60 60 92 44

> **Atelier poterie adultes**

Le 25 février 2010 de 9h30 à 16h30 Claudine vous propose un stage de poterie adultes. Il y aura un repas convivial le midi composé des spécialités de chacun. Les inscriptions sont en cours. Tarif : 6,40 euros pour les Combs-la-Villais et 13 euros pour les extérieurs. Une séance complémentaire aura lieu le 19 mars de 14 à 16h.

Renseignements : 01 60 60 92 44

> **Mardi-gras**

Le 16 février 2010 à partir de 19h, le centre d'activités sociales Trait d'Union et la Halte Jeux les Lutins fêteront Mardi-gras à la salle des fêtes André Malraux. Le thème choisi portera sur la musique et le spectacle. Avec un concours de déguisements, des séances de maquillage, un repas pizza, et un spectacle, nul doute que les enfants passeront une bonne soirée.

Participation de 1 euro + 1 boisson pour 3 personnes. Renseignement au 01 60 60 92 44 ou au 01 60 60 65 11.

Inscription centre de loisirs

Vous pouvez inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pour les vacances d'hiver 2010 en remplissant un bulletin de pré-inscription disponible sur le site internet de Combs-la-Ville ou dans les accueils de loisirs. **Attention ne remplissez le bulletin que si vous êtes assurés d'utiliser le centre de loisirs aux vacances d'hiver.** Ils sont ouverts du lundi 22 février au vendredi 26 février et du lundi 1^{er} mars au vendredi 5 mars. Vous avez le choix entre une formule à 4 jours par semaine ou une à 5 jours par semaine.

Renseignements : 01 64 13 16 81

● Soirées contées à domicile

Un peu d'ailleurs chez vous, c'est l'esprit même des soirées contées à domicile. Ces moments sont offerts par les conteurs de l'atelier municipal "l'Art du conte", qui recherchent juste des habitants prêts à les accueillir chez eux. C'est aussi l'occasion d'inviter quelques amis, voisins...



POURQUOI DES CONTES À DOMICILE ? Parce que ce sont des occasions originales et conviviales pour partager des histoires et d'explorer des imaginaires neufs. Ces soirées créent une relation d'écoute vivante et forte. Le plaisir d'offrir à ses amis un spectacle en toute simplicité est un cadeau original.

Le conte investit depuis toujours l'intimité des maisons et tous les spectacles sont possibles à domicile. Les contes à domi-

cile permettent aux conteurs de puiser de nouvelles inspirations à travers vos réactions, de faire évoluer les créations des conteurs amateurs grâce à ce moment privilégié passé avec vous et vos invités.

Organisez une soirée contée chez vous, c'est tout à fait possible ! Imaginez ... vous invitez vos amis, voisins pour une soirée dans votre salon, devant votre cheminée, une "veillée" comme autrefois... Vous avez aimé les contes lorsque vous étiez enfants, alors sachez qu'ils ont l'art de peupler aussi l'imaginaire des adultes.

Lors de ces soirées, chacun amène un plat, une spécialité qui seront ensuite partagé(e)s.

Si vous désirez recevoir une contée à domicile, contacter la direction de l'Animation culturelle et festive au 01 60 37 27 63 / 59 ou l'atelier « Au Fil des Contes » au 06 85 04 93 19

EN BREF

Caravane des contes

Martine Mangeon est une magicienne de l'imaginaire. Toute petite elle est tombée dans la marmite du conte. Elle s'est formée auprès des plus grands, comme Muriel Bloch ou Henri Gougaud, Isabelle Sauer et bien d'autres. Elle propose un répertoire de contes sur les légendes du "vieux Paris", où les pavés et ruelles ont tant de choses à raconter et où se mêlent contes et chansons. Elle est également l'auteur d'un ouvrage sur les «Contes et légendes d'Ile-de-France».

1^{ère} partie conteurs amateurs

À Réau (salle des fêtes) à 20h30, le vendredi 19 mars 2010. Tout public à partir de 8 ans. Entrée libre et gratuite. Renseignements 01 60 34 27 59 / 63

Le fruit de la récolte

Comme tous les ans, la Confrérie des Compagnons d'Irminon a officiellement remis au député-maire Guy Geoffroy et au directeur général des services, Bernard Bézard, une bouteille de vin issue des vendanges des vignes du parc Arthur Chaussy.



Les Expositions de la Fresnaye

Renseignements :
01 60 34 27 62 / 65

Entrée libre



au Château de la Fresnaye, du mercredi au dimanche de 14h à 18h

Du 10 mars au 4 avril 2010

< LES ARTS DU FEU

Le château de la Fresnaye renouvelle son cycle consacré aux "Arts du feu". Cette fois, c'est la céramique qui réunit les artistes invités à présenter leurs dernières créations.

Au total, cinq artistes viendront vous faire partager leur univers et leur passion : Georges Martin, Agnès Bleicher, Geneviève Chevallier, Eric Bougot et Charlene Strack.

Parmi eux, Agnès Bleicher, jeune artiste qui trouve son inspiration dans les voyages qu'elle a effectués en Chine, en Europe et en Afrique. Ses sculptures sont le résultat de ses rencontres avec les hommes et les femmes de ces pays. Elle nous les livre tels des instantanés de ces vies quotidiennes.

Entrée libre.



● Rendez-vous de la Fresnaye

Samarabalouf est un groupe de jazz acoustique manouche fondé en 2000, originaire d'Amiens. Ce trio a déjà donné des centaines de concerts en France et à l'étranger et se produira le jeudi 11 février 2010 au Château de la Fresnaye.



Le trio Samarabalouf

LE NOM DE SAMARABALOUF SIGNIFIE "bal fou (Bal ouf) sur la Somme" (Samar étant le nom antique de la Somme). Ce groupe distille un mélange frais de jazz manouche, de swing musette, de rumba, de java, de boogie, de rock aussi... Samarabalouf réactualise avec virtuosité une musique dont l'empreinte reste vive dans les esprits. Le trio s'émancipe doucement de l'héritage manouche pour asseoir sa propre personnalité, simple, nuancée et généreuse. Si leur musique est mâtinée de

musette à la sauce flamenco, de swing parfumé de tzigano rock n'roll, c'est avant tout cette pulsion acoustique qu'ils mettent dans leur jeu et cette inventivité mélodique qui fait de Samarabalouf un groupe original et intéressant. Sortant des sentiers battus du Swing Manouche, il défriche des mélodies rythmiques aux influences universelles, et si une clarinette jazz vient parfois perturber leur dialogue à trois cordes, c'est pour mieux rebondir sur un son uniforme qui envoûte, ensorcelle et captive. Un voyage au cœur à corde tonique et rafraîchissant. Une musique sanguine pétrie de swing et de jazz manouche. On pense à Django Reinhardt. Mais Samarabalouf va plus loin en mélangeant les genres et n'hésite pas à puiser, dans les musiques populaires du monde entier (tango, valse, flamenco), des notes vives et mauresques qui mêlent sensualité, générosité, allégresse et gravité. Entre rêverie vaga-

EN BREF

Heure du mercredi

Le mercredi 17 février à 18h30 salle Traviata, l'heure du mercredi permettra à des élèves du conservatoire de se produire en audition. Une occasion d'apprendre à gérer le tract et de montrer à ses proches, les progrès effectués dans la pratique instrumentale. Une chance pour le public de passer un bon moment musical.

Renseignements : 01 64 88 77 00

Cours de culture musicale

Vous voulez enrichir votre culture musicale ? Venez assister aux cours de Bruno Giner et Eric Fischer. Ce rendez-vous aura lieu mercredi 17 février à 19h30 salle Orfeo du conservatoire. Le thème : le rock progressif autour du groupe Magma animé par Eric Fischer en résonance avec la Scène nationale de Sénart. Les cours sont gratuits et ouverts à tous.

Renseignements : 01 64 88 77 00

bonde et appel au voyage, une belle invitation aux plaisirs de la fête.

**Artistes : François Petit, guitare
Luc Ambry, contrebasse
Pierre Margerin, guitare rythmique
Pour un public familial Réservation obligatoire : 01 60 34 27 59 / 60.
Tarifs : 14 et 7,5 euros (- 12 ans)**

● Il s'appelle Ohana

Le théâtre de La Coupole était plein à l'occasion du baptême du conservatoire, qui désormais porte le nom de Maurice Ohana.

LA SOIRÉE A DÉBUTÉ PAR UN DISCOURS DE MONIQUE LAFFORGUE, maire adjoint à la Culture, suivi d'une intervention chaleureuse du compositeur Guy Reibel (Président de l'association des amis de Maurice Ohana). Au programme, quatre oeuvres de Maurice Ohana : *Imitations-Dialogues*, magnifiquement interprété par Katherine Desboeufs au piano et Guillaume Lantonnet aux percussions, *le Tiento* pour guitare seule joué par le guitariste Mario Sintas. *Neumes* pour hautbois et piano joué par Frédéric et Katarina Barboteu nous a transporté quelque part dans une Grèce antique qui serait pro-

che de notre univers actuel. Enfin, *le Tombeau de Louize Labbé* oeuvre vocale pour douze voix réelles, fut magistralement chanté par le Choeur Variatio sous la direction très inspirée de Jean-Marie Puissant.

Ce concert dédié à la mémoire de Maurice Ohana (1913 – 1992) présentait également des oeuvres de quelques compositeurs proches du Maître. Edith Canat de Chizy, co-auteur avec François Porcile d'une monographie sur Maurice Ohana publiée aux éditions Fayard (disponible à la médiathèque) a pu entendre son oeuvre pour piano seul *Mobile-Immuable* (Katherine Desboeufs). De



Monique Lafforgue, maire-adjoint chargé de la Culture a dévoilé la photo de Maurice Ohana prise par Guy Vivien, en compagnie du directeur du conservatoire, Bruno Giner et de Guy Reibel, président de l'association des amis de M. Ohana.

Oscar Strasnoy, lauréat du Concours international de composition Maurice Ohana, nous avons entendu *Hana-bi* joué par Marie Ange Gril. Enfin, pour clôturer ce concert exceptionnel, *la Ballade des menus* propos de Guy Reibel brillamment chantée par le chœur Variatio a fini de séduire nos oreilles.

● CD et DVD à la médiathèque

Retrouvez la sélection du mois effectuée pour vous par les professionnelles de la médiathèque.



MOLÉCULE / ALBUM : CLIMAX

Bienvenue à toutes et à tous dans le laboratoire du professeur «Molécule». Dans cette visite, vous y découvrirez sa toute dernière découverte forgée et confortée par ses deux précédentes études et expériences. Le professeur est fier de vous annoncer qu'il est parvenu à isoler et à formuler une nouvelle molécule nommé «CLIMAX». Issue d'une parfaite alchimie entre Dub organique fusionné d'atomes de Rap et de Reggae à la pulse organique, l'équation n'aurait pu être parfaite sans l'intervention au PH neutre de Charlelie Couture sur « Sweet Message » ainsi que celle d'Arielle Dombasle sur « Dolores ». Conceptuel et décomplexé, recyclant et filtrant la musique électronique, le laboratoire vous permet désormais de découvrir à la médiathèque cette authentique expérience musicale à la forme d'éprouvette ou autres tubes à essais.



IZIA / IZIA -AZ, 2009

Izia Higelin vient réveiller la nouvelle scène française avec un son brut et une voix « joplinienne ». Elle y détonne dans un domaine où les filles murmurent plus qu'elles ne chantent. Izia a 19 ans, trois ans de scène, un père célèbre et un album unanimement salué par la critique. Pourtant, Izia et ses musiciens n'ont rien inventé de nouveau : guitare, basse, batterie, riffs distordus de rock brut. Mais cette jeune femme a de l'énergie pour mille, une voix à toute épreuve vacillant entre grave et aiguë, entre puissance et fragilité. Fille du « grand Jacques », elle se fera vite un prénom et nous réservera sûrement de belles surprises.

DVD «COLLECTION PARTICULIÈRE», UN SPECTACLE DE FRANÇOIS MOREL ET JEAN-MICHEL RIBES, MUSIQUE DE REINHARDT WAGNER, FILMÉ PAR JEAN-MICHEL RIBES. THÉÂTRE DU ROND-POINT.

François Morel sait jouer la comédie, il a mille tours dans son sac, comme parler le nez bouché ou écrire des chansons et les

EN BREF

Café littéraire

Le premier café littéraire de l'opération "Un livre, Une commune" se déroulera le jeudi 4 mars 2010 à 20h30. Le lieu sera précisé ultérieurement sur le site Internet de la commune www.combs-la-ville.fr ou en vous renseignant à la médiathèque.

Renseignements 01 64 88 61 53

chanter. Il sait aussi faire des centaines d'autres choses, comme taper dans ses mains en rythme. Reinhardt Wagner aime l'humour et s'en sert souvent dans le but de faire rire ceux qui l'entourent. Jean-Michel Ribes aime écrire des phrases souvent divertissantes que des acteurs jouent sur des scènes de théâtre quand ils ont le temps. Ces trois garçons ont choisi de collectionner quelques traits de caractères pour se constituer une collection particulière dont ils ont fait un spectacle original et drôle.



Médiathèque : 01 64 88 61 53

● Salon des collectionneurs

C'est au gymnase Paloisel, que s'est tenu le 24^{ème} salon des collectionneurs de Combs-la-Ville organisé par l'APCV (Association Philatélique de Combs-la-Ville).



Préparé de longue date et installé la veille par l'APCV et les services Techniques municipaux, le gymnase était prêt à recevoir les 62 exposants,

dont de nombreux fidèles qui étaient là dès 7h pour installer leur stand. Les visiteurs sont arrivés vers 9 heures et le salon s'est animé. Un public de visiteurs et d'acheteurs a permis au salon de tenir ses promesses. Si la fréquentation sem-

blait moins dense que l'an passé, les exposants ont assuré n'avoir pas vu le temps passer. La variété des stands : timbres, pièces de monnaies, cartes postales, vieux papiers, médailles, flacons de parfum, capsules de champagne, fèves, poupées, livres a permis à chacun d'espérer trouver ce qu'il cherchait. L'APCV est heureuse de pouvoir contribuer au bonheur des collectionneurs de la région, ainsi qu'à l'animation de Combs. Par sa visite le député-maire de Combs, a montré qu'il n'était pas indifférent au double intérêt d'une telle manifestation : l'animation de la ville mais aussi et surtout la

transmission d'une certaine culture, d'un certain patrimoine car c'était l'occasion de se renseigner auprès de « professionnels » sur l'utilisation et la valeur de nombreux objets que nous gardons ou que nous récupérons et qui sont les témoins d'un passé pas si lointain. Les exposants et leurs stands, les prestations fournies par l'APCV, la venue d'un public composé de curieux et de connaisseurs ont fait dire à tous, que ce fut une bonne journée et déjà, organisateurs et exposants pensent au 25^{ème} salon qui devrait se tenir l'an prochain, dimanche 16 janvier 2011, 3^{ème} dimanche de janvier.

Cross de Sénart

Le cross de Sénart a été couru par plus de 450 courageux. Malgré le froid, tous les participants ont pris du plaisir à parcourir le site de la borne blanche.



461 coureurs étaient présents pour le Cross de Sénart.

MALGRÉ LE FROID ET LES AGAPES DU RÉVEIL-
LON, ce sont 461 coureurs (toutes catégories confondues) qui ont franchi la ligne d'arrivée du Cross de Sénart le dimanche 3 janvier 2010. Le CACV athlétisme a donc organisé en coopération avec les services Techniques de la mairie, sur le site de la Borne Blanche, le premier cross de l'année, proposant pas moins de neuf courses (des catégories vétérans, juniors, féminines, poussin(e)s, minimes, cadet(te)s au "cross pour tous") et mobilisant quelques trente bénévoles. Treize clubs de la région ont eu le plaisir de se retrouver sur le parcours pour une mise en jambe, en préparation des cross

départementaux mais également de nombreux coureurs individuels sont venus apprécier l'ambiance et la convivialité de cette course.

Le président du CACV Athlétisme, Bernard Brignat et le maire adjoint chargé des Sports, Gilles Alapetite, se sont félicités du bon déroulement des courses et remercient tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette manifestation (en 2008, première année de la course sur ce site, ils n'étaient que 240 arrivants).

Tous les résultats et toutes les photos sur www.scba-athle.com.

Marathon de Sénart

LE SAVIEZ-VOUS ? LE MARATHON DE SÉNART A REÇU LE COUP DE COEUR DE LA FONDATION "NICOLAS HULOT" pour son engagement en faveur de l'écologie. Forte de cette reconnaissance, la 11^e édition du Marathon de Sénart se déroulera le samedi 1^{er} mai 2010 avec un parcours un peu modifié. En effet le samedi étant jour de marché à Combs-la-Ville, le député-maire Guy Geoffroy a souhaité une légère modification du parcours pour qu'il évite le marché et que ces deux événements ne se nuisent pas l'un à l'autre. Pour les nombreux coureurs qui pren-

dront le départ ce jour-là, le travail d'organisation est déjà en préparation. Et comme toujours : pas de marathon sans bénévoles ! Sur Combs-la-Ville, qui est ville d'arrivée, environ 200 bénévoles sont indispensables afin d'assurer le contrôle et la sécurité de la course.

Nouveau ! Une opération don du sang avec les associations locales est en préparation pour réaliser une grande collecte sur le village arrivée à Combs-la-Ville.

Renseignements : 01 60 34 27 58

EN BREF

Open de judo

Le 5^{ème} Open de Judo de Combs-la-Ville s'est déroulé le dimanche 31 janvier au complexe sportif S. Allende. 403 personnes ont participé à ce tournoi sur la journée dans les catégories benjamins, poussin et pré-poussins masculins et féminins. 15 clubs étaient représentés parmi les participants.

Voici le classement par clubs :

- > 1^{er} Cesson Vert Saint-Denis avec 238 points
- > 2^{ème} Dojo Verneuillais avec 191 points
- > 3^{ème} Chelles avec 180 points
- > 4^{ème} Vaux-le-Pénil avec 176 points
- > 5^{ème} Nangis avec 154 points

Le club de Combs-la-Ville n'est pas dans le classement car il est le club organisateur mais sachez qu'il a obtenu 548 points... !

Côté ambiance, la bonne gestion du temps sur la journée et le très bon travail des bénévoles, des judokas et des parents du club qui ont participé, doivent être salués car les différents clubs présents étaient satisfaits de l'organisation et de l'accueil qui leur a été réservé.

Satisfaction également exprimée par le bureau du club de Combs-la-Ville et par le professeur. Le club tient également à remercier la mairie d'avoir permis la réalisation cette rencontre et le service des Sports d'avoir fourni le matériel pour le bon déroulement de ce 5^{ème} Open de Judo

À l'année prochaine pour la 6^{ème} édition !

Renseignements : 06 03 24 62 55 ou www.judo.clv.free.fr

Compétition de sabre

Une compétition de sabre aura lieu le dimanche 14 février 2010 de 9h à 18h au complexe sportif Salvator Allende. Cette compétition organisée par le Cercle d'Escrime et nommée *Christophe Senser* accueillera les catégories minimes à vétérans. Entrée libre.

Renseignements : 01 60 60 59 33



Ocre Rouge : Coluche au Resto...



Ocre Rouge, l'association de sculpture de Combs-la-Ville, a offert aux Restos du Cœur, à l'occasion de la nouvelle campagne, un buste de Coluche réalisé par ses adhérents. Margit Perillier, l'animatrice de Ocre Rouge a eu plaisir de remettre ce buste en terre cuite en présence de messieurs Ange, Driot et toute l'équipe des bénévoles des Restos du Cœur de Combs-la-Ville.

**Ocre Rouge, 26 rue Andromède, 77 380 Combs-la-Ville
Tél. : 01 60 60 89 32**

Foutue Pendule ! par la compagnie des Châteaux de Sable

LES 11, 12, 18 ET 19 JANVIER, une vingtaine de classes des écoles élémentaires de Combs-la-Ville, soit près de 500 enfants, ont pu assister à une représentation du dernier spectacle de la compagnie des Châteaux de Sable : « Foutue Pendule ! »

« Foutue Pendule ! » raconte l'histoire (imaginée) de l'inventeur de l'heure qui, pour ne pas rater un rendez-vous avec sa fiancée, décide de créer la pendule, mais qui se retrouve bien vite dépassé par son invention.

Les enfants ont pu apprécier ce spectacle mêlant jeu d'acteurs, marionnettes et chansons, où les trois interprètes gravi-



tent autour d'une immense pendule, véritable réservoir à surprises.

Une belle réussite de la compagnie des Châteaux de Sable qui fêtera cette année ses trente ans d'existence et de présence sur notre commune !

CACV Gym

Bienvenue aux enfants porteur de handicaps

Cette année, le CACV Gym fort de sa reconnaissance (label qualité et club de l'année) tant professionnelle que qualitative propose aux enfants porteurs de handicaps (2 / 6 ans) d'intégrer l'école de gymnastique où des entraîneurs qualifiés pourront les faire évoluer à leur rythme. Dans un domaine où trop souvent le handicap est facteur de refus systématique, le CACV gym au contraire, s'adapte et contribue à l'intégration et au bien-être des enfants.

N'hésitez pas à appeler Agnès au 06.37.58.33.47 pour de plus amples renseignements.

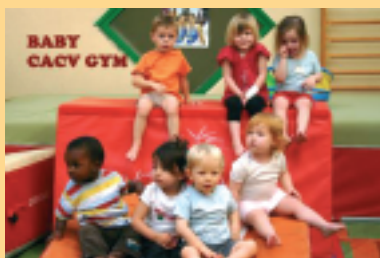
Petit rappel... depuis septembre...

Un cours de Baby Gym, pour les moins de 4 ans, le mercredi après-midi est aussi une proposition inédite dans le milieu sportif ! Les tous-petits, encadrés de leurs parents et supervisés par un éducateur « s'éclatent » sur un parcours adapté !

N'hésitez pas à venir rencontrer les entraîneurs tous les jours (sauf le dimanche) au complexe sportif Salvador Allende, les inscriptions se font tout au long de l'année pour tous les âges et tous les niveaux.

Et oui, ce club est formidable !

Renseignements : cacv-gym.com



MJC

> **Mardi 9 février 2010 à 21h à l'Oreille Cassée : Jam Session, soirée Boeuf.**



Ouvert à tous les musiciens. Entrée libre et gratuite.

> **Judi 11 février 2010 à 19h à l'Oreille Cassée : Jam Session, boeuf débutant.**

Ouvert à tous les musiciens débutants qui souhaitent apprendre à improviser. Entrée libre et gratuite.

> **Samedi 13 février 2010 de 10h à 18h à la Ferme de Violette : Exposition / découverte.** Porte ouverte des ateliers modélisme naval et poterie. Venez découvrir les savoir-faire de nos modélistes, de nos potiers et admirer leurs oeuvres qui seront exposées toute la journée.

Un pot d'accueil est prévu à 12h avec tous les visiteurs !

Entrée libre et gratuite.

> **Mardi 16 février 2010 à 19h à l'Oreille Cassée : concert**

Carte blanche aux musiciens de la MJC.

Entrée libre et gratuite

> **Vendredi 19 février 2010 à 21h à l'Oreille Cassée : concert Ska - Punk**

Starship Troopo / Wataï Baton

Le retour en force des missionnaires trash du punk à l'Oreille Cassée !

Entrée : 4 et 6 euros.

Renseignements 01 60 60 76 98

Club du 3ème âge

C'est dans une chaleureuse ambiance que s'est déroulée notre Assemblée générale du 6 janvier dernier et merci à toutes celles et ceux qui ont osé affronter les intempéries de cette journée. Après avoir effectué les formalités administratives de rigueur - rapport d'activités, rapport financier, le tout adopté à l'unanimité - la discussion s'est engagée sur le programme 2010 : les sorties, le voyage en Aveyron et sur nos prochains repas à la salle des fêtes dont le premier aura lieu le 17 février avec notre traditionnelle "Choucroute" pour lequel les inscriptions sont à faire, le plus rapidement possible, en téléphonant au secrétariat au 06 30 90 95 35.

Notre après-midi s'est terminé par le partage des galettes des rois accompagnées d'un petit verre de cidre... "Breton" bien entendu !... pour les chauvins.



Les membres du bureau souhaitent à tous les adhérents une bonne année 2010. Qu'elle soit calme, sereine, pleine de petites joies quotidiennes et qu'elle nous permette de nous retrouver tous ensemble pour passer encore d'agréables journées en toute amitié.



Maison du Combattant et du Citoyen

Les années passent, une nouvelle décennie s'annonce. Comme chaque année, un bilan s'impose et nous ne pouvons que faire une constatation... La MCC se porte bien. L'année 2009 aura été productive dans maints domaines. Tout d'abord nos conférences, trois passionnantes, dont la dernière avec la participation de l'association des Officiers de Réserve de la Région de Melun et qui fit salle comble. Une autre organisée en mai 2009 à la maison de retraite « La Gentilhommière » à Boussy pour le plus grand plaisir des pensionnaires. Notre travail ensuite avec le lycée Galilée. Participation aux portes ouvertes du lycée (en mars), la journée nationale du réserviste en mai, les activités scolaires avec les élèves de seconde, la journée du musée de l'Armée, à Paris, pour la confection des colis de Noël pour nos soldats. Il faut ajouter à tout cela les journées du 8 mai avec la reconstitution militaire du bivouac à la Clavelière et défilé de véhicules militaires, les deux journées du patrimoine, et bien sûr, notre dernière exposition « Mémoires d'Algérie » qui a eu un franc succès.

2010 s'avère une année bien remplie elle aussi. Nombreux sont nos projets de conférences, travaux au lycée, et une nouvelle exposition sur la vie du Général de Gaulle, 2010 marquant le quarantième anniversaire de son décès. En temps voulu, nous vous informerons de nos programmes.

Au nom de la Maison du Combattant et du Citoyen, nous vous remercions pour votre fidélité à nos côtés et nous vous adressons nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année qui commence et que nous vous souhaitons heureuse dans tous les domaines.

Le conservateur, Madame Larcade

Combs Jumelage

Le programme des échanges familiaux pour 2010 est fixé, même si certaines dates ne sont pas encore définitivement arrêtées. Il faut rappeler que ces échanges, avec logement pendant quelques jours en familles, sont organisés tous les ans avec quatre de nos villes jumelles :

Don du sang

Les conditions climatiques et le récent tremblement de terre en Haïti ont mis en péril les réserves de sang de l'E.F.S. (Etablissement Français du Sang). Nous vous invitons à venir très nombreux pour donner votre sang lors de notre prochaine collecte dans la salle du Conseil de la mairie de Combs le dimanche 21 février 2010 de 9h à 17h. Une pièce d'identité ou votre carte de donneur suffisent pour participer et accomplir ainsi ce geste citoyen qui sauve chaque jour des vies. Nous vous rappelons que les dons de sang total sont possibles dorénavant de 18 ans à la veille du 71^{ème} anniversaire, 4 fois par an pour les femmes et 5 fois pour les hommes. Une surprise gourmande vous attendra à l'issue du prélèvement.

Renseignements 06 80 65 73 95

Duderstadt (Allemagne), Dali (Chypre), Oswestry (Royaume Uni) et Valleyfield (Québec). Pour Baia Mare (Roumanie), jumelée depuis 2009 avec Combs-la-Ville, la politique d'échange n'a pas encore été définie.

En 2010 une délégation de notre ville se rendra en car à Oswestry du vendredi 23 au mercredi 28 avril pour célébrer nos 30 ans d'amitié. Du jeudi 20 au lundi 24 mai nous recevrons une délégation venue de Duderstadt (séjour préparé par l'"Amitié-Franco-Allemande" en collaboration avec notre association).

Une délégation chypriote nous rendra ensuite visite la première quinzaine de juillet (en attente des dates retenues par nos amis chypriotes). Enfin au mois de septembre nous serons reçus à Valleyfield (soit du 17 au 19, soit du 24 au 26 septembre).

Si vous souhaitez participer à nos échanges, soit en recevant une famille étrangère, soit en vous rendant dans l'une de nos villes jumelées, venez nous rejoindre à Combs-Jumelage.

Notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 13 février à 16h30 à la maison de quartier des Quincarnelles ; vous y serez les bienvenus.

Pour tout renseignement contactez le 01 60 60 57 78



Tourosoleil

Récital Emilie Lordet

Au mois de juillet dernier, lors d'une escapade au pays de George Sand, quelques uns d'entre nous ont fait un détour par la petite ville de Levroux, chef-lieu d'un canton du département de l'Indre, à quelques kilomètres de Châteauroux. Cette agglomération de 3000 âmes n'a rien d'extraordinaire, sinon qu'elle garde quelques vestiges du Moyen Âge et la collégiale Saint-Sylvain. Nous y sommes entrés, en passant, sans autre objectif que celui de s'asseoir un instant et de goûter le silence d'un lieu propice à la méditation. Soudain, du pied d'un pilier de la croisée de transept, une voix s'est envolée vers la coupole jusqu'à la clé de voûte, puis est revenue en écho, amplifiée, envahissant le chœur, envahissant la nef. Une voix puissante et brillante, voluptueuse mais claire, aérienne mais posée, ample mais mesurée. Une de ces voix qui réveille, mais que l'on écoute en fermant les yeux. Une voix qui apporte le bonheur.

C'est dans ces circonstances que nous avons rencontré Emilie Lordet. Soprano lyrique, ayant acquis une solide formation musicale au Conservatoire de Rayonnement Départemental de Châteauroux et reçu plusieurs récompenses, elle poursuit aujourd'hui ses études de chant auprès d'un professeur à Paris. Emilie Lordet s'est produite à plusieurs reprises dans des opéras sur la scène nationale d'Equinoxe à Châteauroux, l'équivalent local de la scène nationale de Sénart. Elle a également donné plusieurs récitals en solo ou comme soliste de chœurs dans plusieurs églises de sa région. Nous l'avons invitée à venir chanter pour notre Tourosoleil à Combs-la-Ville.

Estimant que la voix de cette chanteuse méritait certainement plus qu'une assistance réduite aux seuls adhérents de l'association, nous avons décidé d'ouvrir ce récital au public dans un lieu bien adapté à ce type de concert. Le Père José accueillant favorablement cette initiative, a donné son accord pour que le récital ait lieu le vendredi 12 mars 2010 à 21h dans l'église Saint-Vincent de Combs-la-Ville.

Emilie Lordet interprètera des œuvres de grands classiques : Dvorak, Gounod, Haendel, Mozart, Satie, etc. Son programme comportera des chants sacrés, des mélodies profanes et des airs d'opéra.

Adultes 8 euros - étudiants 4 euros. Réservations avant le 7 mars 2010 par tél. 01 60 60 55 76 - par internet tourosoleil@sfr.fr / Billetterie le jour du récital à partir de 20h15 à l'église.



La Tribune Libre

Une délibération unanime !

Autour de Guy Geoffroy, l'équipe de TOUS les Combs-la-Villais

Le mois dernier, une délibération a été votée à l'unanimité pour la mise en accessibilité des voiries et espaces publics aux personnes à mobilité réduite, ce qui se traduit par un financement d'un peu plus de 157 000 euros par an, à compter de 2011 et ce jusqu'en 2015, soit au total pas loin de 836 000 euros programmés entre 2010 et 2015. Les travaux vont se faire en deux phases :

1ère phase : rendre accessible tous les grands axes de la commune permettant de desservir l'ensemble des établissements recevant du public.

2ème phase : faciliter les déplacements rendus possible dans la première phase par un système de maillage entre les axes principaux. Une fois de plus le travail des agents de Combs-la-Ville a été remarquable !

Autour de Guy Geoffroy, les 27 élus de la majorité municipale.

Enquête publique sur le PLU

Mieux vivre à Combs

Plusieurs centaines de Combs-la-Villais se sont exprimés soit en prenant l'initiative de mener des pétitions dans leur quartier, soit en se déplaçant en mairie pour inscrire leurs commentaires sur le registre, soit en signant la pétition que nous avons fait circuler et qui, à elle seule, a recueilli plus de 420 signatures. Nous nous réjouissons de l'intérêt porté par nos concitoyens à cette question. La forte implication des membres des conseils de quartier doit être saluée. Après avoir saisi les enjeux du PLU, ils ont joué leur rôle de relais et se sont largement exprimés. Cette forte mobilisation en a fait un sujet d'intérêt majeur. Manifestement, cela ne plait pas au Maire. En nous traitant de menteurs à longueur de tracts, d'éditoriaux, de courriers d'une rare violence, il n'apporte aucune réponse aux questions que nous posons. Est-ce mentir que de s'interroger sur le devenir de l'avenue de la République quand on assiste à la destruction de la première maison ? Est-ce mentir quand on s'inquiète de l'utilisation future d'espaces verts rendus

constructibles après que l'ancien stade de rugby ait été transformé en lotissement ? Est-ce mentir quand on demande que la hauteur des bâtiments sur l'Ecopôle soit abaissée parce que visibles par les riverains, croquis à l'appui ? Nous n'en sommes plus au moment où nous pouvions faire confiance sur ce sujet à celui qui s'est fait élire en 1995 avec le slogan « Stop au béton ». Le PLU de 2005 a été le déclencheur d'une relance importante et incontestable de la construction alors que les investissements dans les services publics ne suivent pas. Nombreux sont les Combs-la-Villais à l'avoir compris. Face à ce puissant message émis par plusieurs centaines de Combs-la-Villais, nous espérons que le Maire en tiendra compte lorsqu'il présentera le projet définitif au conseil municipal.

P. Sainsard, B. Auzanneau, C. Torre, R. Zallio, M.C. Barthès, F. André, M.Reuzé, C.Gauthier. mieuxvivreacombs@laposte.com

Principales délibérations du Conseil municipal du 25 janvier 2010

- Subvention exceptionnelle d'aide aux sinistrés d'Haïti
- Demande de subvention à la Région dans le cadre des opérations de renouvellement urbain 2010 (1ère tranche)
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal
- Rémunération des agents, du coordonnateur et du coordonnateur adjoint dans le cadre du recensement
- Approbation du plan de mise en accessibilité des voiries et des espaces publics
- Présentation du rapport d'activités 2009 de la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées
- Approbation de l'avenant n°1 à la convention de partenariat passée entre la commune et la MJC
- Approbation du règlement du Prix "Un livre, une commune"
- Mandat spécial conféré à Monsieur le Député-Maire et à Madame la Conseillère déléguée aux échanges internationaux pour l'exercice 2010
- Avis sur la demande d'autorisation d'épandage dans le département de Seine-et-Marne présentée par le SIETOM de la région de Tournan-en-Brie

Prochain conseil municipal le 15 février 2010 à 20h



Bon à savoir

Tarifs 2010 des concessions du cimetière

Concessions adultes :

- de 15 ans : 65 euros / - de 30 ans : 250 euros / - de 50 ans : 885 euros

Concessions enfants :

- de 15 ans : 32,50 euros / - de 30 ans : 125 euros / - 50 ans : 443 euros

Taxes municipales 2010 :

Caveau provisoire : gratuit du 1^{er} au 15^e jour / à partir du 16^e jour : 1,75 euros /jour

Taxes d'inhumation 2010

Taxes d'inhumation à partir du 2^e corps :
> dans les concessions 15 ans : 18,50 euros
> dans les concessions 30 ans : 35,50 euros
> dans les concessions 50 ans : 57 euros
> dans les concessions perpétuelles : 230 euros
> Urnes et reliquaires Demi-tarif
> Vacations de police : 20 euros

Etat-civil

NAISSANCES :

WAREN NORBERT,
LEILA TORRA,
ZOË RICARDEAU-MORIN,
SHAIMA HADDAOUI,
LÉO DJOUX,
SIRINE-NOUR JEDIDI,
HALINA PASHAJ,
EVAN BALADRON,
LÉA AMRANI,
LUCAS SIBILLE,
GABRIEL CUEFF,
TIMEO CHOULAND-CAJAL,
MATHIEU PEZZOTTA,
ADAM LOUCHE-KEDZIORA,
ADAM LAMKADDEM

MARIAGES :

MICHEL SERRIER ET KARÈNE PESTEL

DÉCÈS :

JEANNE CARME VEUVE HEIDET (86 ANS)
PIERRE FUSSER (80 ANS)
MARGUERITE DUPUIS VEUVE LUCQUIAUD (95 ANS)
GENEVIÈVE LOMBARD ÉPOUSE PAVOINE (87 ANS)
PAULETTE LEPAN VEUVE MASSON (88 ANS)
DENISE GEORGES VEUVE BAUER (93 ANS)
JACQUES MIGRAINE (80 ANS)
MICHEL DEVAUX (76 ANS)
HENRIETTE SAYNSCHÉ VEUVE HIVERNET (98 ANS)

Les élections régionales

Les prochaines élections régionales auront lieu les dimanches 14 et 21 mars 2010.

Recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera jusqu'au 27 février 2010. Vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle tricolore avec sa photo et signée par Monsieur le Maire et il est tenu au secret professionnel.

Voici quelques chiffres récents communiqués par l'INSEE : la population totale compte aujourd'hui 65 031 022 habitants dont 63 202 100 pour la métropole et 1 828 922 pour l'outre mer. La population totale de Seine-et-Marne est de 1 310 646 habitants. Nous sommes 21684 Combs-la-Villais et Paris compte 2 215 197 habitants.

< BIENVENUE À

• TaxiaMoto.com

Patrick Dely au 06.72.10.24.24
Activité : Taxi à moto

• Sandrine Lagrée

3 rue Pierre Brossolette
Tél. : 06 70 32 58 37

Activité : Pédicure / podologue en cabinet et à domicile

• Changement de propriétaire

• M. Ztrini (changement de propriétaire de la boulangerie La Baguette Dorée (C. Cial Pablo Picasso)

Activité : Boulangerie

• "T'as le look toutou" devient "Osmose toilettage"

117 - 119 rue Sommeville

Tél. : 0160 60 30 55

Activité : toilettage canin

Renseignement :

Elections - cimetière : 01 64 13 16 63

Recensement de la population : 01 64 13 16 66



Informations mairie

Horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie :

8h45-11h45 / 14h-17h du lundi au vendredi
8h45-11h45 le samedi

Adresse :

Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

www.combs-la-ville.fr



Services de garde

Médecins Deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit (de 19h à 7h) et les dimanches et jours fériés en l'absence de votre médecin traitant : Médecins d'Urgence 77 au 0 825 826 505 et SOS Médecins au 0 820 077 505.

Pharmacies Les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines.

bloc-notes février 2010

Erratum

Pour des raisons de calendriers, l'annuaire municipal de Combs-la-Ville qui vient d'être distribué dans les boîtes aux lettres comporte des erreurs :

> dans les pp.60 et 61 : il n'y a plus de collecte du bac vert le samedi

> dans les pp.64 et 65 : les semaines 53 du calendrier 2009 et 1 du calendrier 2010 étant deux semaines impaires consécutives, les secteurs dont le bac jaune était ramassés les semaines paires en 2009, seront ramassés les semaines impaires en 2010 et vice-versa.

Pour éviter les erreurs, n'hésitez pas à interroger le SIVOM au 0 805 80 18 18 ou à consulter le site www.sivom.com